

Inégalités de genre et vulnérabilité alimentaire au Bénin

Isabelle
Droy

Cécile
Pascual

Jean-
Étienne
Bidou

En Afrique subsaharienne, la vulnérabilité alimentaire reste une préoccupation majeure en milieu rural ; l'une de ses formes les plus complexes, la malnutrition chronique infantile, se maintient à des niveaux élevés et touche plus d'un enfant sur quatre, y compris dans des régions où la disponibilité alimentaire est correcte. Les analyses de ce phénomène mettent en avant des causes principalement sanitaires : maladies (diarrhées et paludisme) et alimentation inadaptée aux besoins nutritionnels des jeunes enfants. Or, malgré des politiques de santé et d'équipements hydrauliques dynamiques ces dernières années, le nombre d'enfants en retard de croissance ne diminue pas sensiblement.

Il faut dès lors chercher des clefs de compréhension de ce phénomène persistant dans d'autres domaines. L'analyse de la répartition des ressources entre les membres de la famille et notamment entre hommes et femmes, ainsi que celle de la prise en charge des jeunes enfants permettent de révéler les difficultés auxquelles les personnes responsables des enfants en bas âge sont confrontées. La malnutrition infantile devient alors un révélateur d'inégalités sociales : inégalités entre groupes socio-économiques, mais aussi inégalités intrafamiliales et notamment inégalités de genre dans les cas où les femmes assument principalement la prise en charge des enfants en bas âge. Mais l'analyse du fonctionnement des familles impose l'étude des comportements à l'échelle locale, des représentations individuelles et débouche sur des travaux dont la montée en généralisation peut se révéler difficile. Elle n'en est pas moins nécessaire si l'on cherche des solutions en dehors du seul domaine technique, afin d'améliorer l'efficacité de politiques publiques visant à la réduction de la prévalence de la malnutrition infantile.

Cet article s'appuie sur des enquêtes réalisées en 2010 et 2011 au sein de la commune rurale de Djougou (département de la Donga) à l'ouest du Bénin, dans le

cadre d'une recherche sur la contribution de l'élevage à la réduction de la vulnérabilité des populations (ANR ECliS)¹. Cette localité présente une situation paradoxale et l'apparent développement économique de cette région masque une réalité sociale plus sombre, révélée par des indicateurs sociaux assez alarmants, dont un taux élevé de malnutrition chronique infantile.

En première partie, nous montrerons la situation en milieu rural sur la commune de Djougou à partir d'une typologie sur les moyens d'existence des familles. La deuxième partie présente la structure d'activités des femmes et leur accès aux ressources. Enfin, en troisième partie, nous montrerons en quoi la malnutrition chronique infantile est un révélateur des inégalités de genre.

Familles et moyens d'existence à Djougou

Un milieu agro-écologique attractif

La commune rurale de Djougou, située dans le nord du Bénin, jouit de ressources climatiques et pédologiques favorables à une production agricole diversifiée (JUDEx *et al.*, 2009). Le climat tropical, plutôt arrosé autorise une saison agricole assez longue et plutôt abondante, sans connaître de fortes différences interannuelles de volumes comme dans les régions sahéliennes soumises à une variabilité climatique plus importante.

Les cultures vivrières s'enchaînent tout au long de l'année et la courte période de soudure n'est généralement pas ressentie au niveau des ménages ruraux ; l'élevage se développe, les marchés prospèrent et la ville de Djougou est une ville carrefour dynamique qui croît et s'équipe. Or, bien qu'il existe dans la commune une nette différence entre les fronts pionniers et les vieux terroirs plus proches de la ville, la disponibilité des terres reste bonne. La population s'accroît à un rythme de 3,8 % par an, ce qui est un peu plus élevé que la moyenne du pays (3,25 % par an) : cela correspond, certes, à une natalité forte (l'indice synthétique de fécondité est de 6,4 enfants par femme contre 5,7 au niveau national), mais aussi à des migrations de ruraux, originaires de l'Atakora (Bétamaribé) et des communes voisines, à la recherche de terres à défricher dans la forêt sèche de l'est de la commune.

L'élevage joue un rôle mineur, mais il a pris de l'importance durant les dernières décennies. On se trouvait sur les marges des parcours de transhumance des éleveurs

¹ L'ANR ECliS est un programme financé par l'Agence nationale de la recherche (Vulnérabilité, milieu, climat et sociétés, VMCS 2008) de 2009 à 2012. L'objectif du programme est d'étudier la « contribution de l'élevage à la réduction de la vulnérabilité des ruraux et à leur adaptabilité aux changements climatiques et sociétaux en Afrique subsaharienne ».

peuls bien plus nombreux au nord, dans l'ancien empire Bariba. Selon les villages, la présence des familles peules est plus ou moins ancienne, leur sédentarisation pouvant dater de plusieurs générations ou être toute récente, alors que la commune est encore traversée chaque année par des éleveurs transhumants. Selon la période de sédentarisation, les rapports à l'élevage des Peuls ont pu se distendre. Beaucoup de Peuls sédentarisés ont perdu ou dispersé leurs troupeaux et vivent comme leurs voisins agriculteurs ; d'autres, tout en cultivant quelques champs ont conservé du cheptel, et pratiquent une transhumance locale et saisonnière. Le petit élevage dépasse les limites des groupes ethniques : les petits ruminants et surtout les caprins sont communs dans la plupart des exploitations ; de même que la volaille, les porcs ne sont d'usage que chez les animistes, le plus souvent des Bétamaribé venus de l'Atakora.

A priori, il ne devrait donc pas exister de difficultés alimentaires dans cette région. Cependant, depuis plus d'une décennie, plusieurs enquêtes nutritionnelles (INSAE, 2007 ; PAM, 2009) démontrent le maintien d'une forte prévalence des retards de croissance chez les enfants de moins de cinq ans qui sont le signe d'une malnutrition chronique. Dans le département de la Donga, où se trouve Djougou, ce taux est de 36 % (PAM, 2009).

L'enquête socio-économique menée dans ce milieu physique et social à faibles contraintes agro-écologiques a pour but de décrire les moyens d'existence des familles rurales et de rechercher les causes de la vulnérabilité à la malnutrition.

Des femmes insérées dans des structures familiales complexes

Souvent encore, les enquêtes se limitent à considérer le « ménage » comme une boîte noire ; pour simplifier la collecte d'information, seul le chef de ménage est interrogé. La tentation est grande d'éviter de rentrer dans la complexité de l'organisation des familles : de ce fait, une partie des activités, notamment celles menées par les femmes, reste souvent imprécise et mal évaluée. D'un autre côté, les enquêtes ciblées sur les femmes peinent à faire le lien avec les familles. Les enquêtes sur les femmes isolent en général celles-ci de leur milieu familial, alors qu'il faudrait considérer les activités féminines en lien avec les activités de tous les membres de la famille pour une étude complète et intégrée.

La principale caractéristique des structures familiales de ces sociétés est leur complexité, que les catégories statistiques peinent à prendre en compte. Les travaux d'Amira² dans la décennie 1970 ont permis d'associer économistes et

² Amira : Amélioration des méthodes d'investigation en milieu rural africain, groupe de réflexion ayant associé l'Insee-Coopération et l'IRD (ex-Orstom) et à la source d'une importante réflexion méthodologique sur les méthodes d'investigation en milieu rural d'Afrique subsaharienne.

anthropologues afin d'identifier les unités qui caractérisent l'organisation familiale en milieu rural africain, unités qui ne se superposent que partiellement : unité de production, unité de résidence, unité de consommation (ou « cuisines³ »). L'unité de production elle-même est complexe et révèle plusieurs centres de décision avec des choix économiques spécifiques. Mais ces centres sont interdépendants, pour la main-d'œuvre ou pour la gestion des ressources ; ceux dirigés par les femmes, avec leurs filles, sont souvent polyvalents, exerçant plusieurs activités à la fois ou échelonnées dans l'année : agriculture, transformation de produits agricoles (qu'elles achètent éventuellement à leur mari), salariat. Ces activités peuvent nécessiter des déplacements, parfois lointains, qu'elles effectueront accompagnées éventuellement de leurs enfants en bas âge à moins qu'elles ne confient ceux-ci à une autre personne de la famille.

Le niveau de la famille (appelé parfois unité de production par les agronomes) est composé d'un ou de plusieurs ménages, dont la définition elle-même est sujette à discussion (GASTELLU et DUBOIS, 1997 ; DE VREYER *et al.*, 2008) ; ces ménages sont monogames ou polygames et les femmes ont une autonomie et des responsabilités plus ou moins importantes selon les sociétés. Le défi est donc de saisir l'interdépendance entre les différentes unités. À Djougou, la diversité des modèles familiaux est importante : on trouve des familles complexes (un chef de famille dirigeant plusieurs ménages polygames), des familles réduites ou simples (un seul ménage avec une ou plusieurs épouses) et des familles que l'on peut qualifier d'« éclatées » avec soit le mari, soit la femme en exode.

L'organisation de l'enquête socio-économique

Ces différentes situations sont prises en compte dans le dispositif mis en place pour réaliser l'enquête socio-économique dans le cadre du programme de recherche ECliS⁴. Il y a donc trois questionnaires différents pour un échantillon emboîté familles-ménages-femmes (fig. 1). L'objectif est de sélectionner des familles et ensuite d'y enquêter systématiquement tous les ménages qui la composent et toutes les femmes (mariées, veuves ou séparées) qui font partie de ces ménages⁵.

³ La « cuisine » correspond au groupe de consommation : un ou plusieurs repas quotidiens sont préparés pour l'ensemble du groupe (un ou plusieurs ménages) à partir des greniers collectifs.

⁴ L'enquête socio-économique a été réalisée en 2010 sous la responsabilité de Marianne Donnat, géographe.

⁵ Quand il n'y a qu'un ménage dans la famille (famille simple), les questionnaires famille et ménage sont fusionnés. Il y a aussi des cas très rares (moins de 1 %), où la femme est déclarée en tant que chef de ménage.

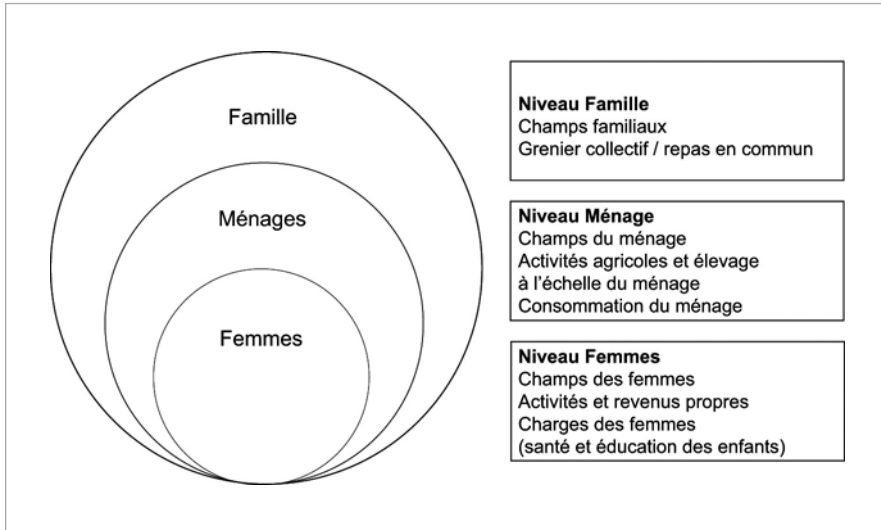
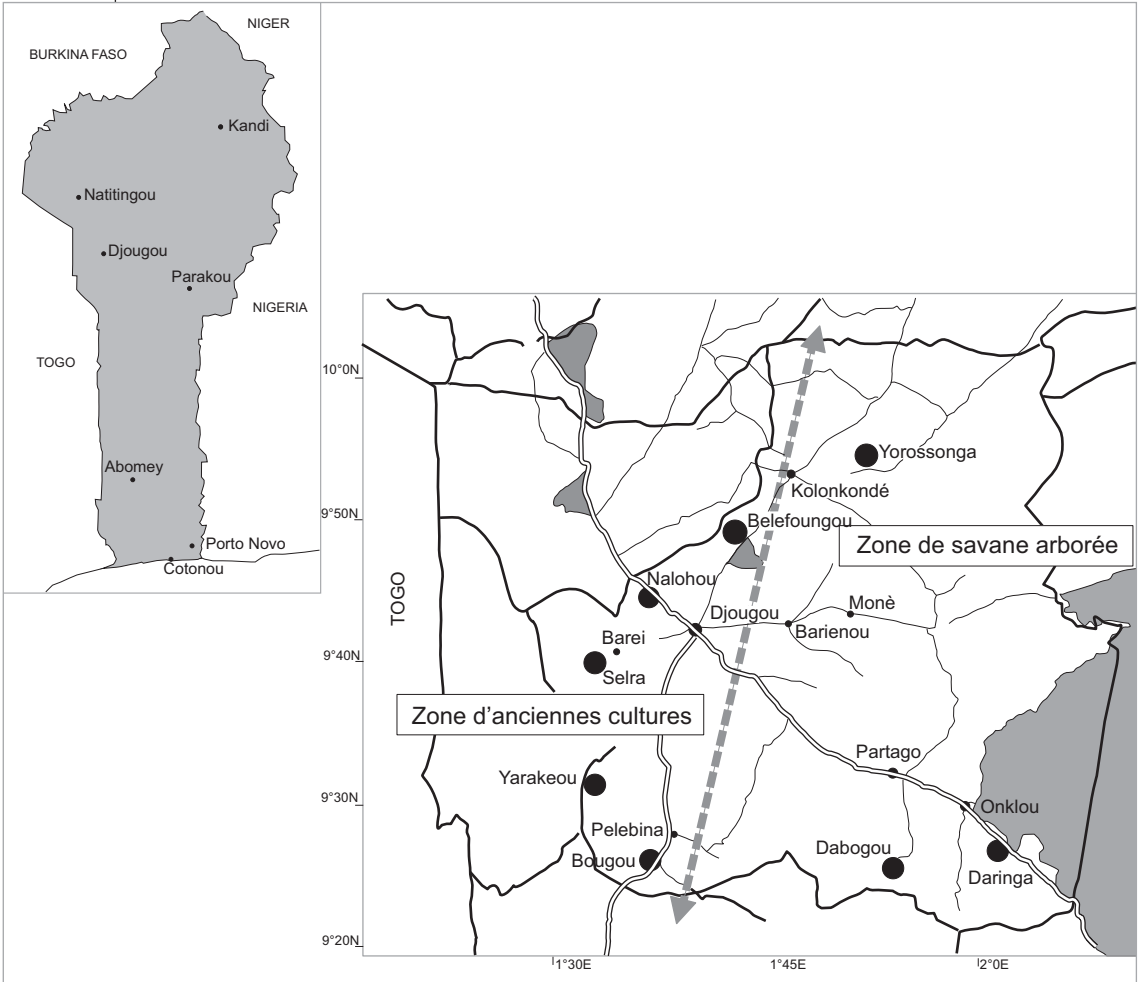


Figure 1
Organisation de l'enquête socio-économique réalisée à Djougou.
Source : ANR ECiS 2010.

Les familles ont été choisies selon un choix raisonné en fonction de l'ethnie avec pour objectif d'étudier la contribution de l'élevage dans les systèmes de vie des populations rurales (carte 1). Il y a donc une surreprésentation des Peuls qui forment la moitié de l'échantillon, alors que dans la population résidente ils sont moins nombreux (mais, *a contrario*, beaucoup de campements peuls que nous avons enquêtés ne sont pas recensés par l'administration, ce qui fait que les chiffres officiels sous-estiment les Peuls).

Les modules du questionnaire portent sur les activités agricoles, l'élevage mais aussi les autres activités, qu'elles soient marchandes ou non marchandes. Afin de saisir les déterminants de la vulnérabilité sociale, plusieurs modules sont consacrés aux droits effectifs d'accès aux ressources, aux conditions de vie (disponibilités alimentaires, accès à l'eau potable, à la santé et à l'éducation), ainsi qu'à la répartition des charges à l'intérieur de la famille entre les différents acteurs : par exemple qui paie les frais de santé et les frais d'écolage des enfants ou comment se répartissent les charges liées à l'habitat, aux taxes, aux cérémonies ? Le questionnaire adressé aux femmes comporte les mêmes modules avec un accent mis sur le détail des activités économiques non agricoles, en raison de leur très grande diversité recensée lors de la pré-enquête. Les femmes enquêtées sont mariées, veuves ou séparées : leur statut matrimonial leur confère des droits sur les ressources, mais aussi des charges spécifiques ; les activités des autres cadets



Carte 1

Carte des localités enquêtées.

Source : Impétus, M. Donnat (2010).

sociaux que sont les jeunes hommes ou femmes célibataires sont traitées au niveau du ménage.

Les familles complexes représentent un quart de l'échantillon des 289 familles à partir duquel les enquêtes ménages et femmes ont été réalisées ; du fait de leur structure (plusieurs ménages souvent polygames), la part des femmes appartenant à une famille comptant plusieurs ménages (2 ou 3) est de 35,2 % sur un total

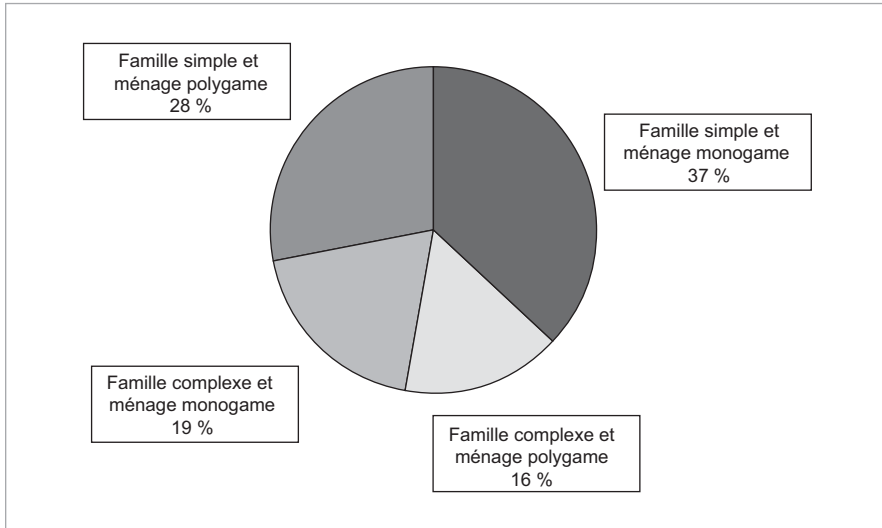


Figure 2
Répartition des femmes enquêtées selon le type de famille (simple ou complexe) et le type de ménage (monogame ou polygame).

Source : Enquête ECLiS 2010.

de 432 femmes enquêtées. Par ailleurs, 44 % des femmes appartiennent à des ménages polygames (fig. 2).

Les trois niveaux (famille-ménage-femmes) peuvent ensuite être mis en correspondance : il est ainsi possible de s'interroger sur les liens entre la richesse de la famille et la situation ou les activités des femmes de ces familles.

La diversité des moyens d'existence

L'analyse de l'enquête socio-économique permet d'établir des profils de moyens d'existence des populations rurales ; les femmes, dans leurs activités et leurs responsabilités, sont insérées dans ces profils.

Une diversité de groupes culturels sur la commune

Être une femme rurale à Djougou, c'est tout d'abord faire partie d'un des groupes ethniques. Car, si la ville de Djougou est depuis plusieurs siècles un carrefour commercial que les Dendi, originaires du nord du Bénin, ont fait prospérer, l'espace rural est caractérisé par une mosaïque de groupes culturels qui se sont

installés dans la région par vagues successives ; la dynamique de colonisation agricole est toujours active, attirant encore des migrants ruraux sur des fronts pionniers de la lisière de la forêt.

La population rurale de Djougou est donc constituée de groupes, ayant des moyens d'existence différenciés, axés soit plutôt sur l'agriculture (céréales et tubercules), soit plutôt sur l'élevage : les Yowa ou encore les Lokpa sont les groupes de cultivateurs les plus anciennement installés sur la zone ; les Bétamaribé sont arrivés récemment de la région de Natitingou à la recherche de terres à défricher ; les Peuls sont installés dans un campement où l'activité principale reste l'élevage bovin. Ces groupes peuvent avoir des relations complémentaires⁶, mais parfois aussi des conflits sur l'usage des ressources. Si chaque groupe garde une spécificité marquée, les transformations et apprentissages réciproques d'activités sont notables : les Peuls font de plus en plus souvent de l'agriculture ; certains même ayant perdu leurs troupeaux suite aux épidémies, ne font plus d'élevage bovin. Les agriculteurs capitalisent dans le cheptel, petits ruminants d'abord, puis éventuellement bovins.

Agriculture et élevage : des exploitations complexes

Dans un texte déjà ancien mais qui constitue une référence, CLERC *et al.* (1956) soulignaient deux traits qui règlent l'organisation familiale dans la palmeraie de Porto-Novo : « [...] le caractère patrilocal de la résidence, qui faisait des hommes les éléments stables de l'économie agricole et le maintien de la femme hors du lignage de son mari, qui laissait à celle-ci l'usage du patrimoine qu'elle avait apporté ou qu'elle constituait ». Les budgets masculins sont à la fois ceux de l'exploitation et du ménage, voire de la famille élargie. « La distinction permanente des patrimoines masculins et féminins, héritée d'une tradition qui lie d'abord chaque individu à sa famille patrilinéaire, a permis que se constitue une économie féminine soustraite aux vicissitudes de l'exploitation agricole du mari » (CLERC *et al.*, 1956 : 12).

Cette situation est fréquente au Bénin ; c'est celle qui prévaut dans la plupart des groupes ethniques présents à Djougou. Les femmes assurent un grand nombre de travaux agricoles et domestiques dans le cadre familial : elles sèment, récoltent et même chez les Bétamaribé, elles sarclent. Quand une partie de la production des champs familiaux est destinée à la vente, ce sont les femmes qui, dans la plupart des cas, s'occupent de cette vente. Les revenus sont ensuite gérés par le chef de famille et servent en principe à la satisfaction des besoins collectifs, mais aussi aux dépenses personnelles des hommes. Par contre, si la

⁶ Les Peuls fournissent par exemple du lait et du fromage aux autres groupes culturels qui les consomment ou en font de la revente.

femme cultive son propre champ et a donc sa propre production, les bénéfices de la vente lui reviennent, de même que l'argent gagné par les femmes à partir de leurs propres activités demeure leur propriété. On comprend dès lors que l'accès des femmes aux ressources se fait d'abord (et quelquefois uniquement) dans le cadre familial.

Si on prend en compte les trois niveaux de l'exploitation agricole (la famille élargie, le ménage et les individus, et en particulier les femmes), on peut tenter d'en décrire le fonctionnement à partir des critères de taille, d'importance de chaque niveau et de spécialisation dans les diverses activités agricoles au sens large.

Le niveau « familles » étant considéré comme déterminant, nous avons réalisé une analyse en composantes multiples à partir de l'enquête socio-économique, ce qui permet de structurer l'information, de distinguer un certain nombre de types représentatifs et leur distribution dans les terroirs de la commune (fig. 3).

Le critère de distinction le plus important est le niveau de production et de capitalisation de la famille. On y retrouve des variables relatives aux denrées alimentaires,

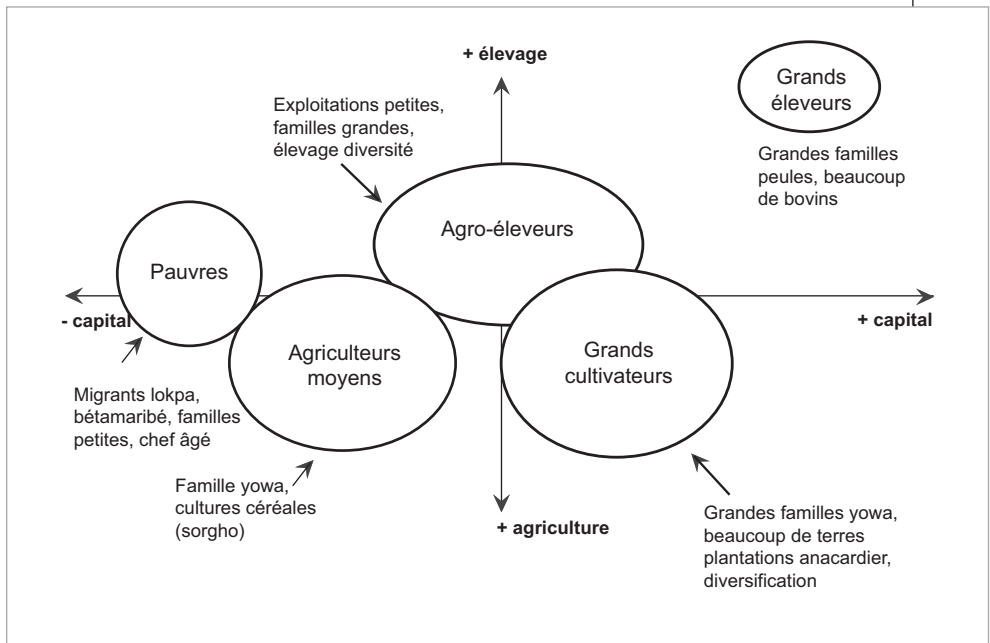


Figure 3
Typologie des moyens d'existence des familles à partir de l'analyse multivariée de l'enquête socio-économique.

Source : Enquête ECLIS 2010.

telles que la production d'igname, de céréales, mais aussi le capital foncier et démographique, puisque dans une agriculture peu ou pas mécanisée, le nombre d'actifs conditionne la surface cultivée. Dans ces conditions, le nombre de femmes dans la famille est une des clés de son niveau de production⁷. Un second critère de distinction différencie les éleveurs de bétail et ceux qui ne pratiquent pas l'élevage.

L'axe horizontal représente l'intensité en capital (foncier, démographique, élevage) et l'axe vertical représente l'orientation plutôt agricole ou plutôt sur l'élevage. On voit ainsi cinq grands types d'unités de production familiales, dont on retrouvera les grandes caractéristiques dans le tableau 1.

Tableau 1

Caractéristiques principales des types d'unités de production familiales à partir de l'analyse de l'enquête socio-économique.

Caractéristiques de l'unité de production familiale	Grands éleveurs	Grands cultivateurs	Agro-éleveurs moyens	Agriculteurs moyens	Petits agriculteurs pauvres
Part dans l'échantillon (n = 289)	4 % (12)	22 % (63)	28 % (81)	34 % (99)	12 % (34)
Groupe ethnique dominant	Peul	Yowa	Peul	Yowa, Peul, Bétamaribé	Bétamaribé, Peul
Taille de la famille	11,7	9,8	9,0	6,4	6,4
Nombre de femmes mariées	2,5	2,0	1,7	1,3	1,2
Taux de dépendance*	0,9	1,2	1,3	1,5	1,4
Production d'ignames (t/an)	1,4	3,6	2,0	1,4	0,4
Production de céréales (t/an)	1,2	1,6	1,0	0,6	0,3
Nombre de têtes bovines	90	2	14	1	3
Nombre de mois de soudure	1,0	0,9	1,0	0,9	1,2
Revenu monétaire/tête** en FCFA	171 000	251 000	143 000	116 000	57 000

Source : Enquête ECLIS 2010. Échantillon à partir d'un choix raisonné de 289 familles.

* Taux de dépendance : nombre d'inactifs/nombre d'actifs.

** Le revenu monétaire par tête inclut l'autoconsommation valorisée en FCFA aux prix moyens relevés sur les marchés.

⁷ Les analyses de l'économie domestique développées par Claude MEILLASSOUX (1975) dans son ouvrage « Femmes, greniers et capitaux » restent tout à fait d'actualité.

Cette typologie illustre bien les différents profils de moyens d'existence coexistant sur cet espace rural où se sont installés des groupes aux trajectoires variées et d'origine différente ; entre des Peuls sédentarisés n'ayant pas ou plus de troupeaux de bovins, des migrants ruraux à la recherche d'espace et de ressources, ou des grands éleveurs peuls installant leur point d'attache dans cette région où les tensions ne sont pas si fortes qu'au Nigeria, le partage des ressources avec les agriculteurs yowa et lokpa installés s'opère avec parfois des conflits, mais qui ont pu être jusqu'à présent résolus. Tous ces groupes ont leur propre construction sociale du partage des rôles, des responsabilités et des ressources entre hommes et femmes. Les activités des femmes seront aussi bien conditionnées par le profil des moyens d'existence des familles auxquelles elles appartiennent que par l'accessibilité aux ressources en fonction du lieu de résidence des familles.

Les femmes : myriade d'activités et faibles revenus

La mise en relation des niveaux famille-ménage-femme permet une approche originale des activités des femmes, en les reliant au profil des moyens d'existence des familles et aux moyens dont celles-ci disposent.

Richesse des femmes, richesse des familles ?

Budgets masculins et féminins

Le cumul de nombreuses activités permet aux femmes de disposer d'un revenu non négligeable, mais il reste généralement bien inférieur à celui de la famille, géré par leur mari ou leur beau-père. D'après les enquêtes menées à Djougou en 2010, le revenu des femmes dépasse à peine 100 000 FCFA en moyenne par an, pour une médiane de 63 000 FCFA (96 €). Par comparaison, le revenu moyen géré par les hommes⁸ des familles auxquelles elles appartiennent est près de huit fois supérieur (816 000 FCFA) pour une médiane de 677 000 FCFA (1 032 €). Dans ces derniers chiffres, il s'agit de la valeur de la production, autoconsommation

⁸ Le revenu des familles présenté ici comprend le revenu des champs familiaux (autoconsommation valorisée et vente) et le revenu des hommes des ménages. Cela correspond au revenu géré par les hommes, qu'il provienne des champs familiaux ou de leurs activités agricoles ou non agricoles personnelles. Le revenu des femmes n'est donc pas inclut dans cette variable.

comprise, et pour l'ensemble de la famille (et non rapporté au revenu par tête). Certes, on peut arguer des oublis, des omissions, de la recherche du secret dans la révélation des sources de revenu, mais ceci donne un ordre de valeur : bien qu'elles gèrent librement leur propre budget, l'indépendance financière des femmes de Djougou reste très relative en raison de la faiblesse de leurs propres revenus.

Malgré le modèle de séparation des budgets entre hommes et femmes, l'activité des femmes enquêtées à Djougou paraît en grande partie tributaire du degré de liberté dont elles disposent dans leur famille, des opportunités et souvent de l'aide qu'elles peuvent y trouver.

Activités des femmes et richesse des familles

Ainsi, la rentabilité des activités des femmes est influencée par le niveau de revenu des unités de production auxquelles elles appartiennent. La figure 4 montre bien que ce sont dans les familles des grands cultivateurs et d'agro-éleveurs moyens qu'on trouve les femmes qui exercent les activités les plus lucratives.

En effet, dans le démarrage de leur activité, elles trouvent des conditions favorables : octroi de terre par leur mari ou leur parent, aide matérielle diverse, efficacité de leurs réseaux sociaux liée au statut élevé de leur famille. L'inverse est également vrai, et ce sont dans les familles les plus pauvres que les revenus des femmes sont en moyenne les plus faibles : 30 % d'entre elles ont des revenus inférieurs à 25 000 FCFA par an et 12 % n'ont pas de revenu du tout.

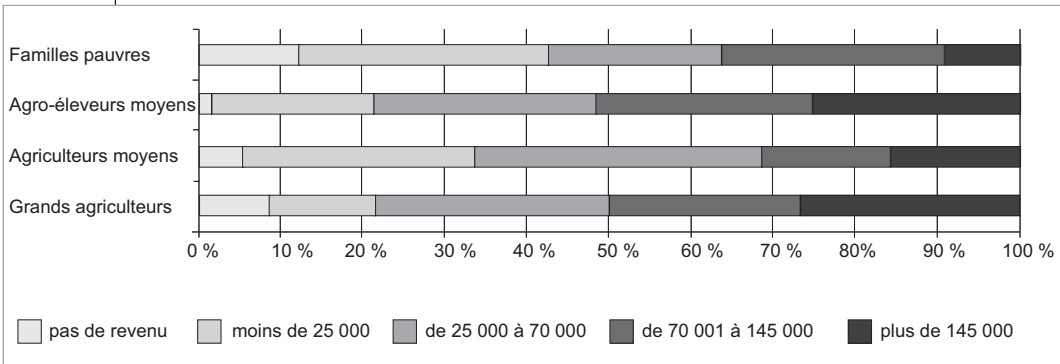


Figure 4

Revenus monétaires des femmes en fonction de la typologie des familles (FCFA).

Source : Enquête EClS 2010. Les femmes appartenant au groupe des grands éleveurs n'ont pas été incluses en raison de la taille réduite de ce groupe (12 familles).

Un accès limité aux ressources

Les femmes de ces différents groupes ont des activités économiques dont la nature est d'abord liée à leurs possibilités d'accès aux ressources.

L'accès précaire aux ressources foncières

Ainsi, l'accès des femmes à la terre est codifié par les règles qui prévalent dans leur groupe : si beaucoup cultivent un champ pour leur propre compte en plus de leur travail sur les champs familiaux, elles n'ont, dans cette région, que des droits d'usage sur la terre. Le mode de régulation d'accès à la terre est marqué par l'organisation patrilinéaire de ces sociétés : le premier fondateur du village a passé alliance avec le génie des lieux, et la terre est transmise aux générations suivantes par les hommes et contrôlée plus ou moins fermement par les chefs de terres et autres « rois » locaux, descendants du premier fondateur (DOEVENSPECK, 2004). Elle a pu ensuite être divisée entre plusieurs lignages et transmise aux divers chefs de famille du village qui ont sur les terres des droits plus ou moins forts.

Mais l'accès des femmes à la terre, s'il demeure dans le registre des droits d'usage comme presque partout en Afrique de l'Ouest (COLIN, 2004), reste assez facile à Djougou. En effet, la région se caractérise par une relative disponibilité foncière qui est plus importante dans les fronts pionniers évidemment, mais sans qu'il y ait vraiment de saturation dans les terroirs anciens de la commune. Ainsi, la superficie cultivée par les femmes pour leur propre compte est assez importante (0,4 ha en moyenne) et certaines d'entre elles se sont lancées dans la production de vivriers sur des superficies qui vont jusqu'à 4 hectares⁹.

Dans la même logique, si les femmes ont bien un droit d'accès aux fruits du karité, qui, après transformation, leur fournissent des revenus monétaires, elles ne disposent pas pour autant des arbres. De même, deux tiers des femmes appartiennent à des familles où les hommes ont des plantations (anacardier et agrumes), ce qui fournit à ces derniers des revenus relativement stables. Or, les femmes n'ont pas accès à cette forme d'investissement, car comme souvent, ces cultures pérennes sont une forme d'appropriation de la terre dont sont, en principe, exclues les femmes. Cependant, 6 % d'entre elles exploitent des plantations dont elles ne sont pas propriétaires, mais qu'elles prennent en location ; elles appartiennent aux familles des agriculteurs moyens et des grands agriculteurs. Ce sont d'ailleurs les seules parcelles pour lesquelles existe ce type de rapport marchand.

⁹ On considère qu'en agriculture pluviale et strictement manuelle, un actif adulte peut mettre en valeur un hectare par an.

La terre est souvent mise à disposition des femmes par les hommes de la famille, généralement le mari, éventuellement par la famille d'origine de la femme ou plus rarement par des voisins¹⁰. Dans notre échantillon, plus de la moitié d'entre elles ont un champ et moins de 5 % des femmes déclarent avoir des difficultés d'accès à la terre. Dans le cas d'une agriculture très peu mécanisée, où il n'y a quasiment pas de matériel agricole, ni de culture attelée, c'est la force de travail disponible qui constitue la contrainte majeure : les femmes ne peuvent guère compter que sur leur propre force de travail, ou celle de leurs filles, et doivent souvent recourir à de la main-d'œuvre salariée si elles en ont les moyens : 30 % des femmes enquêtées emploient de la main-d'œuvre pour un montant d'au moins 5 000 FCFA/an et 10 % ont déboursé plus de 10 000 FCFA en 2009. La contrainte de l'accès des femmes à la main-d'œuvre est un problème observé dans de nombreuses sociétés rurales d'Afrique de l'Ouest (ROBERTS, 2001). La répartition des femmes cultivatrices sur les terroirs de Djougou illustre bien cette limitation à tous les niveaux de l'exploitation. Ainsi, sur les fronts de défrichement, où le travail est intense, peu de femmes disposent d'un champ personnel. Dans les familles plutôt jeunes et pauvres, l'essentiel de leur travail va également au champ familial. On ne trouve une majorité de femmes disposant d'un ou plusieurs champs que dans les villages des fronts pionniers stabilisés, où la terre est encore abondante. Dans les vieux terroirs, les champs des femmes sont moins nombreux et moins étendus, mais elles ont aussi plusieurs activités en dehors de l'agriculture ; elles trouvent dans la transformation et la vente des produits une ressource plus rentable.

Femmes et élevage : des capitaux fragiles

L'élevage est à la fois un moyen de production et une forme d'épargne assez prise par les familles. Malgré un choix raisonné de l'échantillon qui privilégie les éleveurs, seule une famille sur cinq pratique l'élevage bovin, qui est plus technique à mener et demande plus d'investissement que les petits ruminants. Pourtant, le marqueur le plus symbolique de l'élevage reste celui des bovins, pratiqué essentiellement par des Peuls, qui ont leur propres animaux, mais gèrent aussi des têtes de bétail confiées par des agriculteurs (BOESEN, 1997). Dans l'organisation sociale des Peuls du nord du Bénin, la répartition de ces activités est d'ailleurs assez nettement genrée : à Djougou, les travaux liés à la gestion du cheptel et la traite des vaches sont le domaine des hommes, et aux femmes reviennent la vente et la transformation du lait (KUHN, 1997 ; BIRSCHENK et FORSTER, 2004 ; DUPIRE, 1996). Ainsi, d'après l'enquête ECiS de 2010, les femmes de familles peules faisant de l'élevage bovin ont eu un revenu annuel moyen de 105 000 FCFA issu de la vente

¹⁰ Ces situations illustrent bien sûr la précarité des droits des femmes sur le foncier. Mais dans la mesure où la tension sur les terres est faible, les échanges sont assez ouverts.

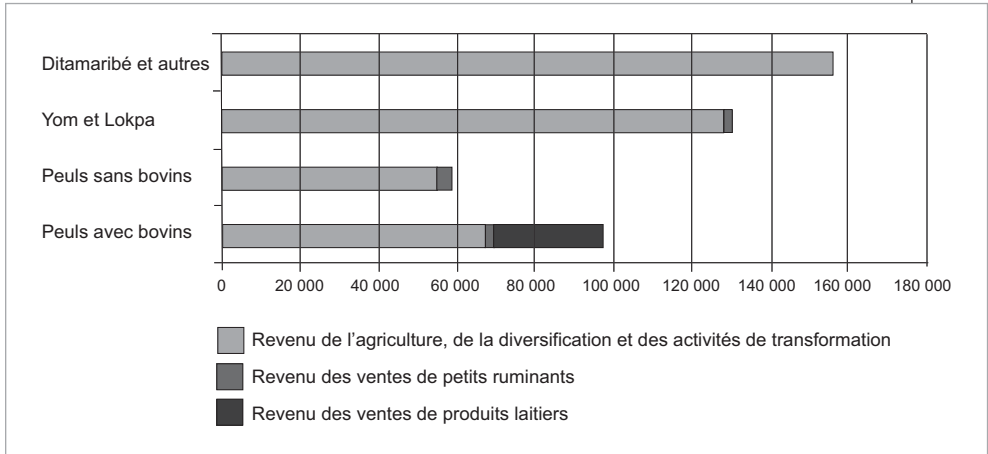


Figure 5
Contribution de l'élevage au revenu annuel des femmes selon le groupe ethnique.
Source : Enquête ECLIS 2010.

du lait et du fromage (fig. 5). Les femmes peuvent être propriétaires de têtes de bétail (petits ruminants ou bovins), qui leur ont été parfois données au moment de leur mariage ou qu'elles ont achetées, mais elles confient la gestion de leurs animaux à des hommes : leur mari, leur père, ou d'autres encore, si elles souhaitent cacher à leur mari l'importance de leurs actifs.

Par contre, sur les 289 familles enquêtées, plus des deux tiers ont au moins des chèvres et/ou des moutons et dans ce cheptel, les femmes possèdent environ un tiers des animaux. Les troupeaux sont limités à 10 ou 20 têtes dans la majorité des cas. Pour les femmes exclues de l'accès à certaines ressources foncières, l'élevage de petits ruminants et de volailles représente une forme intéressante de capitalisation, avec possibilité de vendre rapidement en cas de nécessité financière : c'est une caisse de secours en cas d'événement grave survenant dans la famille (maladie ou décès d'un membre de la famille, destruction de maison). Cependant, le risque des pertes d'animaux est élevé en cas d'exposition à des épizooties. Cette ressource est donc relativement fragile : il n'est pas rare que les personnes aient déclaré avoir perdu tout leur troupeau quelques années auparavant suite à des maladies.

Que ce soit dans les activités liées à l'agriculture ou à l'élevage, les femmes dépendent encore assez étroitement du bon vouloir des hommes. Ce sont eux qui octroient la terre que les femmes pourront cultiver ou qui distribuent le lait que les femmes transformeront en fromage ou vendront. KUHN (1997) montre bien que chez les Peuls de Péhunco, la traite étant effectuée par les hommes, le partage du

lait entre les femmes s'écarte largement de l'égalité qui est cependant la règle. Ce n'est qu'avec la diversification de leurs activités hors de l'agriculture et de l'élevage que les femmes commencent à désencastrer leurs activités du cadre familial.

Diversifier les revenus

Les femmes peuvent aussi développer de nombreuses autres activités, notamment de transformation de produits, mais aussi de cueillette, de petit commerce ou de salariat agricole. Un fait significatif est le nombre d'activités menées par une femme, en plus bien entendu des activités agricoles sur les champs familiaux et des activités domestiques. Ainsi, quel que soit le type de famille à laquelle elles appartiennent, les femmes mènent en moyenne cinq activités, et un quart d'entre elles en ont plus de six.

Les activités de prélèvement et de cueillette portent surtout sur la collecte de noix de karité, qui sont soit vendues telles quelles, soit ensuite transformées pour la consommation familiale ou la vente. La transformation de produits alimentaires est la première source de revenus, sauf pour le petit groupe de femmes appartenant aux familles de grands éleveurs qui vendent des produits laitiers (fig. 6). Les produits fabriqués sont essentiellement le beurre de karité, la moutarde de néré, le fromage de soja, mais les femmes pratiquent aussi le décorticage du riz, la fabrication du gari à base de manioc. Les préparations alimentaires les plus courantes sont les beignets ou les galettes, la bière de mil ou de sorgho. Les femmes produisent aussi du charbon de bois, du savon à base de karité et de cendre.

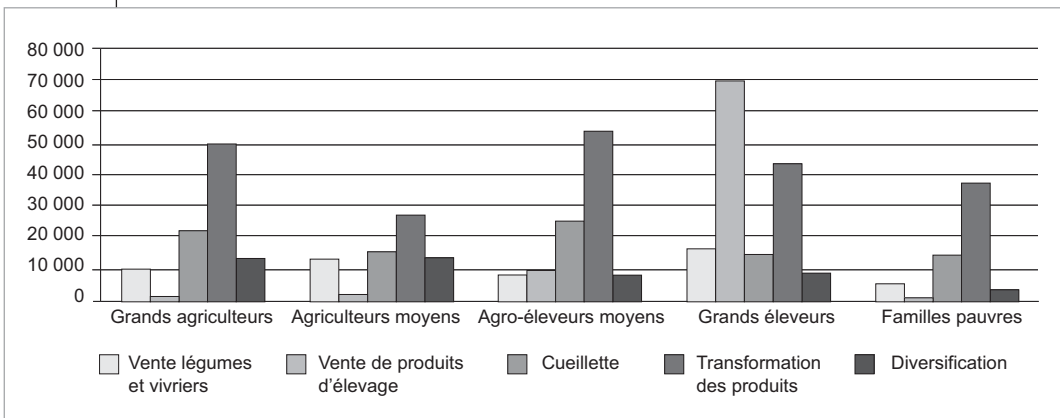


Figure 6
Structure du revenu des femmes en fonction du type de familles.
Source : Enquête ECLiS 2010.

Même si les revenus des femmes sont assez faibles, ils sont en général plus stables que ceux des hommes de la famille grâce à leur grande diversification au fil des saisons et des opportunités : les risques d'une seule activité saisonnière ou de tensions sur les marchés sont donc minimisés. Cette diversification des activités est nécessaire pour réduire la vulnérabilité par l'augmentation et la sécurisation des revenus.

Trajectoires et cycles de vie des femmes

Le type d'activités mené par les femmes est lié certes au profil des moyens d'existence et donc aux possibilités du milieu et de la famille dans lesquels elles vivent, mais aussi à leur positionnement dans leur cycle de vie.

La description des différents types de trajectoires paysannes par FLOQUET (2007) montre comment s'articulent les activités des hommes et celles des femmes au cours du cycle de vie. L'exemple des Adja, dans le sud du Bénin, peut partiellement être transposé au fonctionnement actuel des familles à Djougou. Chez les Adja, la dot à payer par l'homme pour se marier était élevée, mais elle autorisait ensuite l'homme à mobiliser durant plusieurs années la force de travail de sa ou ses épouses, puis de ses enfants sur les champs familiaux (OUDEN, 1997). Dans ces fronts de défrichement, l'intérêt bien compris des femmes et des enfants non mariés était de contribuer à mettre en place une exploitation prospère, le chef de famille étant dès lors en mesure de faire face à ses obligations envers eux. Il aidait les fils à s'installer, en payant la dot de leur épouse et en leur cédant une terre à défricher. Les femmes, une fois leurs propres enfants élevés, obtenaient une terre ou démarraient une activité avec leurs filles : elles entamaient ainsi une nouvelle étape de leur cycle de vie, leur permettant d'accumuler des biens matériels tant que leurs forces leur permettaient.

Actuellement, à Djougou où la disponibilité foncière est relativement bonne, on trouve des points communs avec ce système d'accumulation-redistribution par une gestion codée de la main-d'œuvre familiale. La figure 7 montre que la période où les femmes peuvent le plus accumuler est celle comprise entre 36 et 45 ans, lorsque leurs enfants grandissent, qu'elles disposent de plus de temps et qu'éventuellement leurs filles peuvent les aider dans leurs activités avant d'elles-mêmes se marier.

Au-delà de 55 ans, le revenu décroît nettement¹¹ ; le revenu en nette régression illustre la dépendance dans laquelle se trouvent les femmes de ce groupe d'âge : selon leur situation familiale, elles bénéficieront ou pas de l'aide de leur mari ou de leurs enfants.

¹¹ Le nombre de femmes de plus de 55 ans dans l'échantillon est de 33/432 (7,6 %).

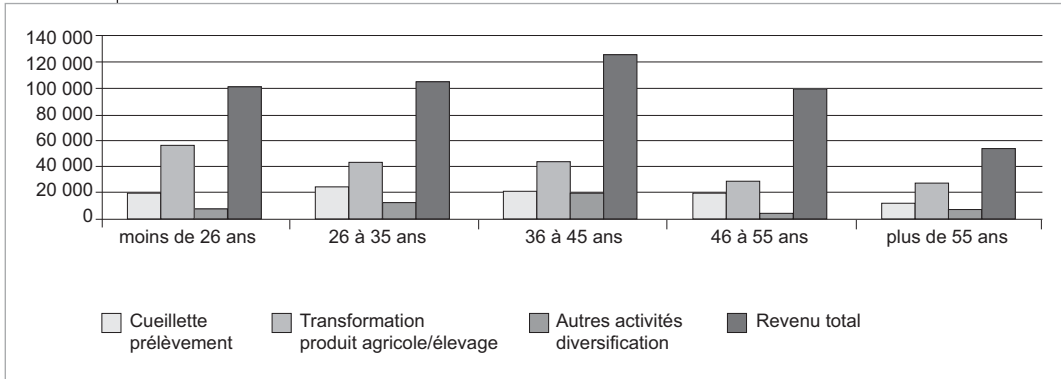


Figure 7
Revenu moyen des femmes par classe d'âge.
Source : Enquête ECLiS 2010.

Cependant, à Djougou, ce sont les transformations socio-économiques et culturelles, mais aussi écologiques qui remettent en cause cet agencement des trajectoires de vie, comme elles l'avaient fait au sud du Bénin une ou deux décennies plus tôt. Le système ne pouvait se maintenir qu'avec des réserves de terres à défricher. Celles-ci ayant été épuisées, la crise foncière et la baisse de la fertilité des terres dans les régions intensément exploitées ont « provoqué une rupture des contrats, entre générations et entre hommes et femmes, qui consistaient à combiner temporairement les efforts pour accumuler des actifs » (FLOQUET, 2007 : 201). La solidarité familiale s'en trouve affectée et de nouvelles vulnérabilités apparaissent, pour les jeunes qui ne trouvent pas les moyens de démarrer une exploitation et pour les femmes qui assument souvent plus de charges vis-à-vis de leurs propres enfants.

À Djougou, la situation est un peu différente, et ce n'est pas tant l'absence de terres que la faiblesse des revenus monétaires qui est source de tensions et de déstabilisations. La pression est de plus en plus forte pour la possession de produits de consommation (téléphone et moto) ; pour faire face à ces nouveaux besoins, les opportunités de gagner de l'argent ou d'acquérir ces biens se trouvent souvent au Nigeria. Les départs d'actifs pour des durées indéterminées sont fréquents ; contrairement aux migrations temporaires organisées comme dans les pays sahéliens, ces absences ne sont pas régulées dans un cadre familial et il n'y a souvent pas de remise d'argent à la famille au cours du séjour ou au retour. Une des formes les plus marquantes de la déstabilisation des familles se manifeste par la traite des enfants (BCAT, 2009), particulièrement importante dans la région : les pratiques de confiage d'enfants à des fins éducatives (enfant placé chez l'oncle maternel) se trouvent souvent dévoyées pour alimenter un circuit d'exploitation de la main-d'œuvre juvénile.

La malnutrition chronique infantile comme révélateur des inégalités de genre

La discordance entre une relative abondance des ressources et la mauvaise situation nutritionnelle des enfants amène à s'interroger sur le statut des femmes qui sont les principales responsables des enfants en bas âge. Quelle est la répartition des charges parentales, quelle est l'allocation du temps des femmes entre soins aux enfants et activités économiques ou domestiques, quel est leur accès aux savoirs sanitaires et nutritionnels ? Autant de domaines dans lesquels les inégalités de genre et les déficits peuvent compromettre la réduction de la malnutrition infantile qui est un des Objectifs du millénaire pour le développement.

La malnutrition dans l'autosuffisance

Une bonne disponibilité alimentaire

L'enquête socioéconomique démontre une bonne disponibilité alimentaire sur la commune de Djougou, avec des cultures variées (sorgho, maïs, igname, soja, mil, voandzou, haricot, manioc, riz, oignons, tomates, piments, gombo, légumes) et une quasi-autosuffisance alimentaire des familles en ce qui concerne les céréales, tubercules et légumineuses. La grande part de ce qui est consommé par la famille est donc issue de la récolte, la part achetée concerne en priorité la viande/poisson et les condiments.

L'enchaînement des cultures sur l'année permet aux populations de manger en accord avec leurs préférences alimentaires. L'enquête socioéconomique met en avant que l'aliment le plus consommé est l'igname (77 %), suivi par le sorgho. La préférence alimentaire va aussi à l'igname.

Pour 70 % des familles, la période où leurs propres récoltes ne suffisent plus à nourrir la famille ne dure pas plus de 1 à 2 mois et, lorsque les réserves familiales sont épuisées, la nourriture est achetée grâce aux revenus fournis par les activités de transformation, par la vente de volaille, de petit bétail ou, plus rarement, en empruntant. Il est rare de toucher aux repas eux-mêmes, que ce soit par le nombre (passer de 3 à 2 repas par jour), le volume ou la qualité de la ration alimentaire, comme le remplacement par un plat moins apprécié. Ainsi, la consommation de manioc sans aucun accompagnement a été identifiée comme un signe de difficulté, or l'enquête socioéconomique montre que seulement 5 % des ménages ont consommé du manioc seul durant la dernière soudure. Celle-ci se passe donc sans graves restrictions, sauf événement imprévu pour la famille.

Les difficultés alimentaires sont le plus souvent liées à des chocs idiosyncratiques, notamment la maladie d'un enfant, qui contraint à des dépenses élevées. Ainsi, cette femme du village de Dabogou explique¹² :

« L'année passée, nous n'avions plus à manger. C'est une maladie de l'enfant qui est venue, nous avons tout vendu ce qui restait dans le grenier, et nous l'avons emmené à l'hôpital. C'est le voisin qui nous donnait à manger » (V., Dabogou, 2011).

Des indicateurs de malnutrition chronique élevés

Malgré cette disponibilité alimentaire, la proportion d'enfants qui accusent un retard de croissance (malnutrition chronique) sur les dix dernières années est 15 fois plus élevée que celle attendue dans une population en bonne santé et bien nourrie¹³ alors même que le pays a connu sur la même période une croissance économique stable. Dans toutes les enquêtes nationales, le seuil de 30 % d'enfants atteints est largement dépassé dans la région où se situe la commune de Djougou, ce qui est un seuil considéré comme grave selon les critères de l'OMS¹⁴.

À Djougou, nous avons effectué en 2011 une enquête qualitative sur un sous-échantillon de l'enquête socio-économique, auprès de 60 mères d'enfants de moins de 5 ans, appartenant aux différents groupes de la typologie ; afin de confirmer ou d'infirmer la prévalence de la malnutrition sur cette population cible, tous les enfants de moins de 5 ans des mères enquêtées ont été pesés et mesurés afin de déceler la malnutrition chronique (taille/âge) et aiguë (poids/taille). L'objectif était d'identifier les liens entre la situation de vulnérabilité économique et sociale de ces femmes et le retard de croissance qui affecte la moitié des enfants mesurés¹⁵.

¹² Ces extraits et ceux qui suivent dans le texte sont issus d'entretiens réalisés dans le cadre de deux enquêtes du programme ECliS en 2011 :

– entretiens de Cécile Pascual dans le cadre d'une recherche universitaire menée au sein d'ECliS en 2010 ; 60 entretiens approfondis avec des femmes mères d'enfants de moins de 5 ans et interviewées dans le cadre d'une enquête socio-économique ;
– enquête ECliS sur les réseaux sociaux en 2011 (113 femmes et 100 hommes).

¹³ Selon les recommandations de l'OMS, dans une population en bonne santé et bien nourrie, on s'attend à ce que seulement 2,3 % des enfants se situent à moins de deux écarts-types (malnutrition modérée) en dessous de la médiane de référence pour chaque indicateur de nutrition.

¹⁴ Taux de malnutrition chronique des enfants : 32,6 % pour l'EDSB-II en 2001, puis 40,8 % lors de l'EDSB-III en 2006 (INSAE, 2007) ; ce taux est de 36,1% pour les enfants de 6 à 59 mois dans l'AGVSAN en 2008 (PAM, 2009). Ces chiffres concernent le milieu rural et urbain ; or, le milieu rural est plus affecté que le milieu urbain, avec une moyenne nationale dépassant les 40 % (PAM, 2009).

¹⁵ Les mesures anthropométriques ont été effectuées de façon standardisée selon les méthodes préconisées par l'OMS. Sur les 103 enfants pesés et mesurés, 52 % présentent un retard de croissance : 31 % sous la forme modérée (Z score - 2) et 21 % sous la forme sévère (Z score - 3). La malnutrition aiguë ne touche que 3 enfants de l'échantillon. L'enquête ayant été menée en période de soudure, ce chiffre permet de réaffirmer qu'il n'y a pas de situation de crise alimentaire sur la commune de Djougou, mais bien de malnutrition chronique.

Malnutrition et récurrence des maladies

Les analyses de la malnutrition chronique mettent en évidence la complexité des causes, surtout en l'absence de réelles disettes (MOSLEY et CHEN, 1984). La récurrence des maladies apparaît comme un facteur important de malnutrition chronique : la croissance des enfants est ralentie par l'affaiblissement de l'organisme qui n'assimile plus correctement les nutriments.

À Djougou, le problème de la santé des enfants revient d'une manière lancinante dans les entretiens avec les femmes et 54 % d'entre elles placent les problèmes de santé comme première source de difficulté, ainsi que le souligne cette mère de famille du village de Selra :

« **C'**est incomptable de compter combien de fois Bachal est allé à l'hôpital, parce que quand il était plus petit, presque chaque jour on était à l'hôpital, mais c'est maintenant que je vois que ça s'est amélioré. Il avait la fièvre et parfois les vomissements et la diarrhée. Je ne sais pas pourquoi » (A ., Selra, 2011).

Le paludisme et les maladies diarrhéiques sont les maladies les plus fréquentes et les premières causes de mortalité chez les enfants en milieu rural au Bénin (INSAE, 2007). Elles sont aggravées par l'anémie provoquée par les parasitoses liées aussi à l'eau. Or, la prévention par des pratiques appropriées peut considérablement diminuer la morbidité de ces maladies.

Connaissances, attitudes et pratiques

Les différences dans les KAP (*knowledge, attitude, practice*) liées à la manière de s'occuper et de soigner les enfants ont donc un rôle essentiel. Étant donné qu'ici ce sont, comme souvent ailleurs, les mères qui s'occupent essentiellement des enfants en bas âge, il est nécessaire de s'intéresser au niveau de formation des femmes et à leurs pratiques en matière d'hygiène et de nutrition afin de faire les liens avec la malnutrition (WISE *et al.*, 2003).

Un niveau de formation scolaire au plus bas

Malgré les efforts des politiques publiques pour améliorer l'accès à l'école, le niveau de formation des femmes rurales adultes sur la commune est extrêmement bas. Environ 25 % des femmes de l'enquête socioéconomique déclarent avoir été à l'école, contre 39 % des hommes chefs de ménage ou de famille, avec une proportion qui augmente légèrement pour les femmes plus jeunes. À cette ségrégation de genre s'ajoute une ségrégation ethnique liée aux moyens d'existence : les femmes peules vivant dans les campements éloignés des villages sont celles qui ont la formation scolaire la plus faible.

Pour celles qui ont été à l'école, la scolarité a été souvent écourtée et peu productive puisque seulement 4 % des femmes contre 15 % des hommes déclarent savoir lire. Le mariage ou une grossesse précoce sont souvent les raisons d'arrêt de l'école, comme l'illustre ce témoignage d'une femme de Selra :

« **J'**ai un enfant, c'est Yasmine. Je fréquentais et à ce moment on m'a enceintée donc j'ai quitté l'école. J'avais 15 ans » (M., Selra, 2011).

Cependant, il y a souvent un souhait exprimé des femmes d'envoyer leurs enfants, garçons ou filles, à l'école, et la scolarisation des enfants a tendance aujourd'hui à s'améliorer par rapport à celle des mères. Celles-ci y accordent d'autant plus d'importance qu'elles sont proches de centres urbains, comme le dit cette femme :

« **J**e n'ai pas été à l'école parce que mes parents n'avaient pas une idée sur la scolarisation des enfants. Donc ils ne m'ont pas envoyée à l'école. Mais moi, tous mes enfants iront à l'école (...) parce que maintenant il faut savoir lire et écrire pour vivre bien » (A., Belefoungou, 2011).

Entre manque de connaissances et manque de temps

Dans ce contexte, la formation des femmes à la nutrition des enfants ou à l'hygiène est plus difficile, et intervient parfois trop tard. En effet, les canaux de transmission des savoirs autres que par l'école existent, mais restent inadaptés. Les femmes elles-mêmes disent parfois dans les entretiens qu'elles ont reçu des recommandations lors de visites au centre de santé, mais qu'elles n'ont souvent ni le temps, ni les connaissances pour appliquer ces conseils. Ainsi, une femme souligne :

« **C**e qui est bon pour les enfants, pour leur croissance, c'est l'œuf, le riz, le lait. Lorsque j'allais pour la consultation prénatale, c'est là que les sages-femmes me conseillaient pour l'alimentation des enfants. Mais je ne fais pas toujours ces conseils, je ne sais pas pourquoi » (F., Monè, 2011).

Les recommandations de base de l'OMS arrivent difficilement dans ces endroits et ne sont pas intégrées par les femmes, ce qui illustre une insuffisance dans la chaîne de transmission des savoirs de base qui n'atteint pas les publics les plus concernés : ainsi, même la recommandation essentielle de l'OMS concernant l'allaitement maternel exclusif de l'enfant pendant les six premiers mois n'est pas connue par la majorité des femmes¹⁶ et souvent, les mères introduisent au bout de quelques semaines, de la bouillie de mil, préparée et conservée dans de mauvaises conditions d'hygiène, mais telle qu'elles l'ont vu faire dans leur entourage.

¹⁶ Entretiens qualitatifs auprès de 60 femmes portant notamment sur les pratiques nutritionnelles et de soins aux enfants en bas âge.

Accès à l'eau : inégalités et pratiques

L'approvisionnement en eau domestique (destinée à la consommation familiale) se fait de différentes façons selon la saison : en saison des pluies, beaucoup de ménages prennent l'eau dans des puits traditionnels, des marigots, à la rivière ou collectent de l'eau de pluie ; en saison sèche, le choix est plus réduit et ce sont les équipements hydrauliques comme les forages équipés de pompes à motricité humaine ou les bornes-fontaines des adductions d'eau villageoise qui sont les plus sollicités. Bien que l'eau y soit de meilleure qualité, elle est cependant payante et les changements de mode de gestion ont eu pour conséquence une hausse du prix ces dernières années (BONNASSIEUX et GANGNERON, 2011).

Au niveau de la famille, ce sont les femmes qui s'occupent de l'approvisionnement en eau domestique et de son stockage dans des jarres ou des seaux au domicile. Elles ont des connaissances restreintes, voire parfois inexistantes sur les risques sanitaires liés à la contamination de l'eau et nombre d'entre elles privilégie un accès proche et gratuit aux eaux de surface et aux puits traditionnels plutôt qu'un approvisionnement payant à des aménagements hydrauliques¹⁷. Or, les travaux réalisés par le programme Impetus ont montré que les points d'eau (y compris les puits) dans le bassin de l'Ouémé pâtissaient pour beaucoup d'entre eux, d'une contamination bactériologique et virale (UESBECK *et al.*, 2009). Et que si l'eau était potable au point de collecte, les conditions de transport et de conservation la transformaient rapidement en eau contaminée.

Les résultats de l'enquête socioéconomique montrent que près de la moitié des ménages s'approvisionnent à la rivière ou au marigot, comme le rapporte cette femme :

« **N**ous n'avons pas de puits, mon mari a creusé un puisard là quelque part, c'est un trou profond à côté de la rivière. Je ne filtre pas, je bois comme ça. Au champ, il y a un marigot, je puise là pour boire » (M. J., Dabogou, 2011).

Parmi les femmes prenant l'eau dans les puits ouverts, les rivières ou les marigots, rares sont celles qui filtrent et celles qui le font utilisent un simple tissu tendu sur la jarre. Ainsi une femme de Monè rapporte :

« **J**e filtre l'eau du puits et du marigot. Je prends un tissu blanc "Bacao" qui ne fait pas passer la saleté. Quand je filtre, je vois à l'œil nu les petits vers de l'eau qui sautillent et restent sur le tissu donc, après, l'eau est propre » (B., Monè, 2011).

Aucune des femmes du sous-échantillon ne fait bouillir l'eau, par manque de connaissance d'abord. Puis, interrogées sur cette pratique inconnue, elles

¹⁷ Pour une description de la politique d'aménagement hydraulique sur la commune de Djougou, voir BONNASSIEUX et GANGNERON, 2011.

évoquent le manque de temps pour ramasser du bois pour chauffer l'eau ou l'absence de jarres pour la contenir.

Des raisons d'ordre culturel et des représentations peuvent aussi freiner l'accès à l'eau potable (HADJER *et al.*, 2005). En effet, lors d'un entretien collectif avec les femmes, certaines ont déclaré ne pas aller au forage évoquant la « saleté » de l'eau qui vient de loin et passe par des tubes :

« Elles préfèrent l'eau de leur puits, elles voient bien directement l'eau au fond. Mais le forage ce n'est pas pareil, elles ne voient pas d'où vient l'eau, elle passe par-dessous les pieds, elles ne savent pas ce qui se passe. »

Certaines femmes ont évoqué que les sorts pouvaient arriver par cette eau invisible. L'importance des représentations culturelles conditionnant les pratiques liées à l'eau a été décrite dans différentes études anthropologiques, comme celle de BOUJU *et al.* (1998).

La question de l'accès à une eau potable, première condition pour réduire la malnutrition chronique des enfants, est donc complexe. La dimension physique de l'accès aux infrastructures hydrauliques est bien entendu la première contrainte : que les équipements ne soient pas trop éloignés, qu'ils soient en bon état. Mais interviennent ensuite la dimension économique et l'acceptation de payer pour avoir accès à une eau propre, qui n'est pas acquise, faute de compréhension des enjeux sanitaires et faute de moyens financiers pour les plus pauvres. Les femmes, qui sont les acteurs centraux dans la chaîne de l'eau domestique (du point de collecte à la consommation) ont des pratiques liées à leurs connaissances, leurs représentations, leurs contraintes matérielles ou sociales, qui sont rarement comprises et intégrées dans un programme visant à améliorer l'accès à l'eau potable.

Accès à la santé : éloignement et coût

L'accessibilité des centres de santé par rapport à certaines localités est une des raisons de l'accès tardif aux soins. Une proportion non négligeable des femmes enquêtées doit marcher pendant plus de 2 heures pour atteindre l'établissement sanitaire le plus proche.

« Pour aller au centre de santé il faut marcher une demi-journée, ce n'est pas trop, mais quand il y a les pluies c'est plus long. Et surtout c'est pour l'accouchement, si on n'a pas trouvé une moto pour aller, on ne peut pas aller à pied, l'enfant naît sur le chemin » (entretien collectif, Dabogou 2011).

Dans l'enquête, 61 % des accouchements les plus récents avaient eu lieu à domicile¹⁸.

¹⁸ Le taux de mortalité maternelle demeure encore élevé avec 397 décès de femmes pour 100 000 naissances (INSAE, 2007).

« **J**e pensais accoucher à la maison, mais l'accouchement a été difficile. Il est impossible de trouver un véhicule, car les voies sont impraticables. Ils ont pu m'amener à l'hôpital à moto, ce qui n'a pas été facile pour moi. »

Si les frais d'accouchement sont, en principe, une charge incombant au mari, une majorité de femmes assure de fait une partie des dépenses.

Les maladies des enfants ont des conséquences économiques très lourdes pour les femmes, en raison de leur répétition. S'instaure alors un cercle vicieux : un enfant est malade, il est conduit assez tard au centre de santé, donc hospitalisé, voire transféré à Parakou, ce qui est un coût important pour l'accompagnant, les femmes décapitalisent, perdent des revenus faute de pouvoir continuer leur activités, et les répercussions se font sentir sur les enfants : disponibilité, qualité des soins ou de la nourriture. L'investissement et l'amélioration des conditions de vie sont remis en cause, comme en témoigne cette femme :

« **A**vec les économies, on voulait construire un bâtiment. On vit dans une chambre où il y a la paille pour le toit, donc on veut changer et mettre la tôle. Mais, on n'a plus assez. Avec la maladie de l'enfant, je n'ai plus les économies » (M., Daringa).

Pluralité des normes familiales

Alliances matrimoniales : les choix individuels limités

Comme dans bien d'autres régions d'Afrique subsaharienne, les unions matrimoniales sont des alliances entre familles et non un choix réciproque de deux individus. J. LOMBARD (1976) montre que chez les Bariba du Borgou, culturellement proches des groupes présents à Djougou, la priorité des unions matrimoniales est de faire des alliances entre familles, le devenir du couple formé important peu : si cette union éclate, ce qui arrive fréquemment, cela n'aura que peu d'incidence sur l'alliance préalablement constituée entre les familles. Ces mariages imposés perdurent actuellement.

En effet, à Djougou, les femmes rurales soulignent fréquemment leur absence de possibilité de choix, pour un mariage souvent précoce :

« **J**e suis dotée très petite, on ne m'a même pas laissée aller à l'école. À l'âge de 13 ans déjà on me présente mon mari, que je veuille ou pas, c'est mon mari. Pour obéir à mes parents, j'ai accepté pour ne pas avoir de malédictions » (J., Daringa, 2011).

L'arrêt de l'école est souvent consécutif au mariage.

« **J**'étais élève, ne sachant pas être dotée depuis longtemps ; au CE1 déjà on me sort de l'école et je vais me marier. Grâce à un complice je me suis enfuie, mais on m'a ramenée » (A., Daringa, 2011).

L'organisation sociale des communautés au nord du Bénin répond à des règles de filiation, d'héritage et de transmission du nom qui suivent la lignée masculine. Lors du mariage, la femme emménage chez son mari et en cas de veuvage, les enfants restent dans le lignage du père, ce qui contraint parfois les femmes à consentir à un remariage qui ne leur convient pas :

« **E**lle s'est remariée à cause des enfants. Dans la tradition ici, quand ton mari décède et qu'il a un petit frère, il peut te remarier et comme ça tu vas garder les enfants. Elle s'est remariée par obligation au petit frère du mari défunt » (Th., Dabogou, 2011).

Plusieurs femmes ayant perdu leur mari ont dû contracter une nouvelle union non choisie pour ne pas être séparées de leurs enfants, mais aussi pour des raisons économiques :

« **C**e qui a été le plus dur, c'est la mort de mon mari. Le mari avec qui je vis aujourd'hui, c'est une contrainte pour moi. Si j'ai accepté de rester ici et de me remarier c'est à cause des enfants, je ne peux pas quitter, je ne peux pas faire le champ toute seule » (B., Selra, 2011).

Ces relations contraintes, illustrant le peu de liberté de choix des femmes dans la sphère privée, sont aussi une raison de la relative faiblesse des liens qui unissent l'homme et la femme. Plusieurs femmes relèvent les absences épisodiques et non prévues de leur mari, laissant les femmes seules pour l'entretien des enfants :

« **M**on mari me dit qu'il va à Partago pour acheter les graines de karité. Il fait des semaines sans revenir à la maison. Et quand il revient, rarement qu'il fait trois jours avec nous. Nous sommes là pour garder les enfants ; on n'y peut rien » (A., Dabogou, 2011).

Les absences répétées des maris amènent les femmes à rechercher de l'aide du côté de leur propre famille. Il n'est ainsi pas rare qu'elles y retournent passer de longs moments, notamment au moment de la naissance des enfants, comme elles le faisaient déjà il y a plusieurs décennies (LOMBARD, 1976).

Cette « liberté » prise vis-à-vis des maris ne traduit pour autant pas une indépendance des femmes qui continuent d'assumer de lourdes tâches.

Des normes assez librement interprétées par les hommes

Les charges sont, en principe, partagées entre hommes et femmes. Mais hormis l'habitat pour lequel seulement 28 % des femmes déclarent y participer¹⁹, il y a peu de domaines dans lesquels les femmes ne participent pas ou peu aux dépenses. Pour l'alimentation, l'habillement, la santé, les femmes assument une part plus ou moins importante des dépenses, voire se trouvent seules à mobiliser des ressources

¹⁹ Enquête socio-économique auprès de 432 femmes.

monétaires. La répartition semble moins obéir à des normes sociales qu'à des configurations individuelles.

L'entente au sein du couple joue un rôle important et n'est pas si facile dans cette société où les mariages sont souvent arrangés.

« **M**on mari est trop méchant. Cela fait que je suis restée seule, les autres femmes sont parties parce qu'il est difficile à supporter. Je suis la 6^e femme. Il ne veut pas l'épanouissement et l'évolution de sa femme » (A., Dabogou, 2011).

Les femmes relèvent souvent la contradiction entre les charges qu'elles doivent assumer et l'attitude parfois autoritaire du mari qui les empêche de développer des activités rémunératrices :

« **M**on mari ne s'occupe pas du tout de moi ; il a quelque chose ou pas tu ne le sauras pas, alors que quand je veux prendre un chemin de la réussite, il s'oppose. Il ne comprend rien. Ça devient l'enfer pour moi » (S., Dabogou, 2011).

La capacité de l'homme à dégager des revenus est parfois difficile, en raison de la saisonnalité de leurs activités.

« **M**es enfants vont à l'école. Quand il s'agit d'achat des fournitures scolaires et d'autres choses, mon mari ne veut pas mettre la main dans les poches. Il me dit qu'il les nourrit, et il ne peut plus s'occuper de leur scolarité. Je suis dépassée » (D., Dabogou, 2011).

L'exode temporaire ou les absences des hommes laisse les femmes seules face aux problèmes familiaux et ces absences sont parfois très répétées.

« **M**on mari ne reste jamais toute l'année chez lui, tantôt c'est au Nigeria ou c'est ici. Moi je ne vois pas l'avantage qu'il a là-dedans. Et je ne sais comment nos enfants auront une bonne éducation » (T., Daringa, 2011).

Ce relatif délaissement des pères est un phénomène qui s'accroît ces dernières décennies du fait des migrations qui augmentent en raison de la monétarisation et de la nécessité d'aller à l'extérieur chercher des revenus plus conséquents pour couvrir les nouveaux besoins de consommation.

On constate donc un certain écart entre la norme affichée qui voudrait que le mari assure l'alimentation et la santé de ses femmes et enfants. Les soins aux enfants sont largement dépendants du bon vouloir du père. Par conséquent, la vulnérabilité des femmes est fonction de leur propre situation économique (revenus tirés des activités), mais aussi de l'attitude du mari et de la position de celui-ci vis-à-vis de ses responsabilités.

En effet, l'analyse des enquêtes montre que le lien est ténu entre le revenu des familles et la situation nutritionnelle des enfants : on peut trouver des enfants mal-nutris dans des familles dont le revenu et le capital gérés par les hommes sont relativement importants. Cela montre la limite de l'utilisation du revenu monétaire

du chef de ménage ou de famille comme *proxy* du bien-être de l'ensemble de la famille.

La nécessité de trouver des revenus

L'analyse des entretiens fait ressortir les stratégies des femmes pour acquérir des revenus dont elles disposeront pour faire face aux besoins de leurs enfants et pour accumuler leurs propres biens. Il ressort que non seulement la survie, mais aussi l'avenir de l'enfant reposent en grande partie sur la mère.

« **A**vec l'argent que j'ai, j'achète des petits ruminants et les costumes pour moi-même et mes enfants. J'achète les petits ruminants, c'est pour préparer l'héritage de mes enfants. Je ne sais pas ce que mon mari fait pour l'héritage de ses enfants, mais moi, j'achète des ruminants » (A., Belefoungou, 2011).

L'exode attire maintenant aussi des femmes, même quand elles ont des enfants en bas âge :

« **J**e suis partie en exode au Nigeria. J'ai suivi une dame qui vend à manger dans la rue. J'avais déjà mon deuxième enfant quand je suis partie en exode. J'ai laissé le plus grand à mon mari et j'ai pris celui qui était au dos. Mon mari était d'accord pour que je parte. Je suis restée un an. Je suis allée chercher de l'argent parce que les ustensiles de cuisine me manquaient. Le mari n'avait pas d'argent pour m'acheter parce que quand je demande au mari il dit qu'il n'en a pas » (A., Belefoungou, 2011).

Conclusion

Les liens complexes entre les inégalités de genre et la malnutrition chronique infantile peuvent être analysés par la combinaison d'une enquête socio-économique à plusieurs niveaux avec des entretiens socio-anthropologiques auprès des femmes. L'étude réalisée dans le cadre d'ECLiS permet d'éclairer la « capacité à faire et à être » des femmes, développée, dans l'approche des capacités, notamment en mettant en évidence les droits d'accès selon le genre : accès au revenu, accès à la nourriture, accès à la formation et aux soins (DROY, 2006).

Si les moyens d'existence des familles influencent fortement la nature des activités des femmes, les revenus de celles-ci ne sont que partiellement déterminés par le niveau de revenus des familles auxquelles elles appartiennent. Les ressources monétaires des femmes sont diversifiées, mais relativement faibles par rapport aux charges qu'elles doivent de plus en plus souvent assumer, notamment pour leurs enfants. L'absence de formation des femmes en matière de santé, de pratiques

nutritionnelles ou d'hygiène a des répercussions sur l'état de santé des enfants. Les coûts de santé pèsent lourdement sur les revenus et l'épargne des femmes. Les normes sociales de responsabilité des pères sont de plus en plus liées à des choix individuels des hommes, choix de s'occuper ou pas de leurs enfants et d'aider ou pas leur femme. Les transformations des modes de consommation et l'augmentation des migrations de travail hors de la commune contribuent à accélérer ces différenciations.

Ainsi, malgré l'apparente autonomie dont les femmes disposent, il ressort de ces enquêtes une capacité limitée des femmes à agir sur les moyens d'existence et donc une liberté toute relative.

Bibliographie

BCAT, 2009 – *Rapport de capitalisation sur les causes structurelles de la traite d'enfants en République du Bénin*. Bureau central d'assistance technique de l'UE au 2^e projet de lutte contre la traite d'enfants au Bénin, 34 p., *multigr.*

BIERSCHENK Th., FORSTER R., 2004 – *L'organisation sociale des Peuls dans l'est de l'Atacora (République du Bénin, communes de Kouandé, Péhonco et Kérou)*. Institut für Ethnologie und Afrikastudien, Johannes Gutenberg-Universität, Germany, Working paper, 46, 94 p.

BOESEN E., 1997 – « Identité et démarcation : les pasteurs peuls et leurs voisins paysans ». In Bierschenk Th. Le Meur P-Y. (éd.) : *Trajectoires peules au Bénin*, Paris, Karthala : 21-47.

BONNASSIEUX A., GANGNERON F., 2011 – Des mini-réseaux d'eau potable : entre enjeux politiques et arrangements locaux. Le cas de la commune de Djougou au Bénin. *Mondes en développement*, 3 (155) : 77-92.

BOUJU J., TINTA S., POUDIOUGOU B., 1998 – *Approche anthropologique des stratégies d'acteurs et des jeux de pouvoir locaux autour des services de l'eau au Mali. Bandiagara, Koro et Mopti*. Shadyc, Action de recherche n° 10, <http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/68/77/67>

CLERC J., ADAM P., TARDITS C., 1956 – *Société paysanne et problèmes fonciers de la palmeraie dahoméenne (étude sociologique et cadastrale)*. Paris, Orstom-IRD, L'Homme d'Outre-Mer, 02,147 p.

COLIN J-P., 2004 – *Droits fonciers et dimension intrafamiliale de la gestion foncière pour une ethnographie économique de l'accès à la terre en Afrique*. Note méthodologique. Document de travail de l'UR 095, n° 8, *multigr.*

DE VREYER Ph., LAMBERT S., SAFIR A., SYLLA M., 2008 – Pauvreté et structure familiale, pourquoi une nouvelle enquête ? *Stateco*, 102 : 5-20.

DOEVENSPECK M., 2004 – Migrations rurales, accès au foncier et rapports interethniques au sud du Borgou (Bénin). *Africa Spectrum*, 39 (3) : 359-380.

DONNAT M., 2010 – *Rapport d'activité – volet Socel – ECLIS*, 25 p., *multigr.*

DROY I., 2006 – « *Quel apport de l'approche par les capacités pour l'analyse des inégalités de genre ?* ». In Reboud V. (éd.) : *Amartya Sen: A development economist?*, Paris, AFD : 125-148.

DUPIRE M., 1996 – *Peuls nomades. Étude descriptive des Wodaage du Sahel nigérien*. Paris, Karthala, 340 p.

FLOQUET A., 2007 – « À l'échelle d'une vie : trajectoires et décisions paysannes au Bénin ». In Gafsi M., Dugué P., Jamin J.-Y., Brossier J. (éd.) : *Exploitations agricoles et familiales en Afrique de l'Ouest et du Centre. Enjeux, caractéristiques et éléments de gestion*, Versailles, Quae : 195-208.

GASTELLU J.-M., DUBOIS J.-L., 1997 – « En économie, l'unité retrouvée, la théorie revisitée ». In Pilon M., Locoh T., Vignikin E., Vimard P. (éd.) : *Ménages en Afrique : approches des dynamiques contemporaines*, CEPED, Ch4 : 75-97.

HADJER K., KLEIN Th., SCHOPP M., 2005 – Water consumption embedded in its social context, north-western Benin. *Physics and Chemistry of the Earth*, 30 (6-7) : 357-364.

INSAE, 2007 – *Enquête démographique et de santé (EDSB-III)-Bénin 2006*. Calverton, Institut national de la statistique et de l'analyse économique du Bénin et Macro International, Maryland, 367 p.

JUDEX M., RÖHRIG J., SCHULZ O., THAMM H.-P. (éd.), 2009 – *IMPETUS Atlas du Bénin. Résultats de recherche 2000-2007*. Allemagne, département de Géographie, université de Bonn.

KUHN B., 1997 – « *"Kosamwalaacedewallaa ! Pas de lait, pas d'argent !" : l'importance du lait chez les femmes peules du Nord-Bénin* ». In Bierschenk Th., Le Meur P.-Y. (éd.) : *Trajectoires peules au Bénin*, Paris, Karthala : 63-76.

LOMBARD J., 1976 – *Structures de type « féodal » en Afrique noire. Étude des dynamismes internes et des relations sociales chez les Bariba du Dahomey*. Paris, Mouton, 544 p.

MEILLASSOUX C., 1975 – *Femmes, greniers et capitaux*. Paris, Maspero, 254 p.

MOSLEY W. H., Chen L. C., 1984 – An analytical Framework for the study of child survival in developing countries. *Population and Development Review*, 10 : 25-45.

UDEN J. H. B. den, 1997 – « Gestion de la main-d'œuvre et accumulation ». In Daane J., Breusers M., Frederiks E. (éd.) : *Dynamique paysanne sur le plateau Adja du Bénin*, Paris, Karthala : 79-120.

PAM, 2009 – *Analyse globale de la vulnérabilité, de la sécurité alimentaire et de la nutrition (AGVSAN)*. 168 p., *multigr.*

ROBERTS P. A., 2001 – « L'accès des femmes rurales à la main-d'œuvre en Afrique de l'Ouest ». In Bisilliat J., Verschuur C. (dir.) : *Genre et économie, un premier éclairage*, Paris, AFED-EFI, L'Harmattan, Cahiers Genre et Développement, 2 : 195-213.

UESBECK A., BAGINSKI R., MAZOU F., 2009 – « Analyse bactériologique des sources d'eau de boisson dans le bassin de l'Ouémé supérieur ». In Judex M., Röhrig J., Schulz O., Thamm H.-P. (éd.) : *IMPETUS Atlas du Bénin. Résultats de recherche 2000-2007*, Allemagne, Université de Bonn, Département de Géographie : 47-48.

WISE V., KELLY V., TEFFT J., STAATZ J., 2003 – *Connaissances, attitudes et pratiques en matière de soin et d'alimentation de l'enfant : résultats préliminaires du projet sur les liens entre la nutrition infantile et la croissance agricole (LICNAG)*. Michigan State University, Note de synthèse 61, septembre 2003, 15 p., *multigr.*

Éditrices scientifiques
Hélène Guétat-Bernard
Magalie Saussey

Genre et savoirs

Pratiques et innovations rurales au Sud

à travers champs



Genre et savoirs

Pratiques et innovations rurales au Sud

Éditrices scientifiques

Hélène Guétat-Bernard

Magalie Saussey

IRD

INSTITUT DE RECHERCHE
POUR LE DÉVELOPPEMENT

collection À travers champs

Marseille, 2014

Préparation éditoriale

Yolande Cavallazzi

Mise en page

Desk (53)

Correction

Sylvie Hart

Coordination, fabrication

Corinne Lavagne

Maquette de couverture

Michelle Saint-Léger

Maquette intérieure

Catherine Plasse

Photo de couverture

Jeune femme faisant sécher du sorgho sur une natte (Bénin).

© IRD/M.Donnat

La loi du 1^{er} juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2014

ISSN : 0998-4658

ISBN : 978-2-7099-1834-3